

## Enseignement de spécialité et options – Entrée en classe de Terminale en septembre 2018

Cette fiche est à remplir par les élèves des classes de Première passant en classe de Terminale **dans l'Établissement**.  
Le choix que vous allez faire vous engage, **de façon précise**, pour l'année de Terminale 2018-2019.  
Dans le cas d'une **section européenne**, celle-ci couvrant les **3 années de lycée**, il n'y a donc pas de choix à faire : vous poursuivez dans votre **section** indépendamment de votre **série** ou des options que vous allez choisir.

Nom : ..... Prénom : .....

Classe actuelle : .....

### CHOIX DE L'ÉLÈVE

Langue vivante 1 : ..... Langue vivante 2 : .....

### ENSEIGNEMENT DE SPÉCIALITÉ

**Le conseil de classe se réserve le droit d'être le prescripteur de votre enseignement de spécialité.**

Vœu 1 : ..... Vœu 2 : .....

### OPTIONS FACULTATIVES

Option fac. 1 : ..... Option fac. 2 : .....

Fiche à rendre à Mme COULANGE, **dès que possible** ET avant le **vendredi 18 mai 2018 dernier délai**.

Date et signature de l'élève et des parents :



## Rappel sur les Enseignements de spécialités en Terminale

Série Littéraire	Nb Hres	Série Éco. et Sociale	Nb Hres	Série Scientifique	Nb Hres
1 enseignement de spécialité <b>au choix</b>		1 enseignement de spécialité <b>au choix</b>		1 enseignement de spécialité <b>au choix</b>	
Mathématiques	4h	Mathématiques	1h30	Mathématiques	2h
LV1 - Anglais approfondi	3h	Sciences sociales et politiques*	1h30	Physiques - Chimie	2h
Arts Plastiques	5h	Economie approfondie*	1h30	SVT	2h

- Spécialité enseignée si l'effectif d'élèves intéressés le justifie.

## Rappel sur les Options (non obligatoires) en Terminale

Série Littéraire	Série Éco. et Sociale	Série Scientifique
0, 1 ou 2 options facultatives		0, 1 ou 2 options facultatives
Latin	Latin	Latin
Grec ancien	Grec ancien	Grec ancien
Arts Plastiques	Arts Plastiques	Arts Plastiques
LV3 Espagnol	LV3 Espagnol	LV3 Espagnol
Informatique et création numérique.	Informatique et création numérique.	

Pour les options facultatives : un même enseignement ne peut pas être choisi, à la fois, comme une spécialité et comme une option facultative, sauf en série L pour les Arts Plastiques.